

Haute Ecole de Conservation-restauration Arc: cours «Exercice de sauvetage en cas d'urgence: inondation»

### **Une collection sauvée des eaux**

**Ce mercredi 19 mars 2014 à Couvet, des étudiants en Conservation-restauration de la Haute Ecole Arc ont mis en place une chaîne de sauvetage d'objets sinistrés issus d'une collection patrimoniale fictive. Dans le cadre d'un cours Bachelor sur la gestion des risques en cas de sinistre, ces objets ont été inondés dans leur local de stockage temporaire installé pour l'occasion sur la piste d'instruction de la Protection Civile de la Presta.**

Dans le Val-de-Travers dès l'aube, à la lueur des torches une quinzaine d'étudiants travaillent d'arrache-pied sous des tentes montées dans l'urgence avec l'aide de la protection civile et des biens culturels. La scène est saisissante, l'exercice grandeur nature à tout de réel.

Un tunnel de séchage avec ventilation continue est monté sur la zone de rapatriement. Il est l'objet de toutes les attentions car il va permettre de stopper les dégâts de l'eau sur une grande partie des objets de la collection fictive. Auparavant, les objets ont été méticuleusement triés dans une course effrénée contre la montre.

### **Un exercice grandeur nature**

Cette mise en situation des étudiants de troisième année Bachelor de la HE-Arc CR est réalisée chaque année, en alternant le type de sinistre (eau/feu), afin de les confronter avec cette réalité qui implique de nombreux corps de métiers dévolus aux secours d'urgence.

Après plusieurs années de collaboration, la protection des biens culturels (PBC) du Littoral neuchâtelois a décidé d'intégrer systématiquement ses membres astreints ainsi que son équipe d'encadrement à cet exercice.

«Cette demande de la PBC est une marque de reconnaissance », se réjouit Nathalie Ducatel, coordinatrice de la formation continue de la filière Conservation-restauration de la Haute Ecole Arc.

«Cette collaboration est très profitable à nos miliciens de la PBC. Elle permet de se rendre compte comment est faite la conservation après sinistre. Et ainsi de produire, dès notre intervention en amont, les meilleures conditions pour les biens que nous devons sauver.» «Les échanges entre la HE-Arc et la PCi sont riches en enseignements et font avancer ce domaine spécifique de la protection civile.» explique, Sébastien Barraud, commandant de la protection civile du littoral centre.

**Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :**

Isabelle Rérat  
Déléguée communication de la HE-Arc Conservation-restauration  
Tél. +41 32 930 19 21  
[Isabelle.rerat@he-arc.ch](mailto:Isabelle.rerat@he-arc.ch)

Ou

Mathias Froidevaux  
Responsable communication de la Haute Ecole Arc  
Tél. +41 32 930 11 07, Mobile +41 76 557 11 07  
[mathias.froidevaux@he-arc.ch](mailto:mathias.froidevaux@he-arc.ch)

Neuchâtel, le 19.03.2014